

OPTICIEN LUNETIER

**BTS**

LE DIPLOME

Le BTS opticien lunetier est un diplôme professionnalisant de niveau III.

Le décret de compétence réglementant les magasins d'Optique fait de ce diplôme le sésame incontournable pour la tenue de ceux-ci. Il est donc un atout majeur dans l'insertion professionnelle et gage de rémunération.

LES DOMAINES D'ACTIVITES

de l'opticien lunetier sont très polyvalents, il :

- Collabore avec les ophtalmologistes et les orthoptistes.
- Propose et réalise des équipements de vue qui offrent une compensation confortable pour le client et respectent la prescription médicale.
- Communique dans les domaines scientifiques et techniques avec l'ensemble des professionnels concernés.
- Contribue à la gestion financière et humaine d'une surface de vente.
- Assure la fonction de technico commercial dans les entreprises d'optique lunetterie

LA FORMATION se déroule sur deux ans.

Le LYCEE FRESNEL au recrutement national, offre la seule formation publique de l'académie de Paris dans ce domaine.

Les disciplines spécifiques au métier, sont dispensées par une équipe d'enseignants issus de la profession, sur des équipements professionnels de dernière génération et dans des groupes à effectifs restreints (1/ou 1/le classe).

BTS 1	BTS 2	DISCIPLINE
2	2	Français
2	2	Langue vivante
5	4	Gestion communication
2	2	Mathématiques
3	3	Optique géométrique
3	3	Etude Technique des systèmes optiques
6	7	Analyse de la vision
1	2	Examen de vue
2	1	Prises de mesures et adaptation
7	6	Contrôle d'Equipement et réalisation technique

- La 1ère année d'étude se termine par 6 semaines de stage (obligatoire) en milieu professionnel.
- Durant la 2nde année les élèves sont amenés à exercer leurs compétences auprès des 500 clients annuels du Magasin d'application.

LE RECRUTEMENT

s'effectue en formation initiale, dans le cadre de la procédure nationale « Admission Post-Bac » (<http://admission-postbac.fr>) pour les candidats faisant preuve d'un bon esprit de synthèse préparant ou ayant déjà obtenu un baccalauréat général ou technologique à dominante scientifique.

LA POURSUITE DES ETUDES

- à l'université : licence d'optique professionnelle et master sciences de la vision, diplômes universitaires d'optométrie ou d'optique de contact.
- dans le cadre de la formation continue en alternance:
2 Certificats de Qualification Professionnelle CQP sont reconnus par la profession (CQP responsable technique de magasin d'optique, CQP responsable commercial de magasin d'optique.)
- en élargissant le champ de compétence : Entrée en 2ème année d'école de commerce, Prépa ATS pour entrer en école d'ingénieur

**LYCÉE
FRESNEL****LYCÉE DES
MÉTIER S
DE L'OPTIQUE**